

## BREVES MUNICIPALES

Mise en place de 2 "TOTEMS"  
Place des arcades



### Activités estivales

Le Maire Jean-Georges ARBANT, ses adjoints et conseillers municipaux adressent leurs remerciements aux employés municipaux qui ont travaillé de près ou de loin à la réalisation, à l'aménagement des installations, aux différentes actions utiles à mener à bien le déroulement des différentes activités estivales qui ont eu lieu dans notre commune !

### Coureur de course à pied et de trailer

Vincent FAILLARD, professeur d'éducation sportive au Lycée Arbez Carme a représenté, du 17 au 22 juin dernier, la France pour une manche qualificative aux USA dans "l'état du Maine" comptant pour la coupe du monde. Il continuera avec les championnats du Monde de raids multisports qui auront lieu en Equateur du 7 au 19 novembre 2014. Son palmarès fait honneur à notre pays puisqu'en 2011 et 2013, avec son équipe, il est champion du monde ainsi que vice-champion du monde 2012.



### LE CCAS VOUS INFORME

Vous êtes nés en 1944, vous habitez BELLIGNAT ou avez plus de 70 ans et vous habitez depuis peu à BELLIGNAT, faites vous inscrire en mairie avant le 30 septembre 2014 pour bénéficier des avantages du CCAS :

Bons d'achats de 50€ par personne et repas prévu le 19 10 2014

RESIDENCE DALLEX ALLOMBERT

Douze résidents de la maison DALLEX ALLOMBERT, accompagnés de bénévoles de l'Association d'Animation, ont passé une après midi festive et dégusté des glaces et autres douceurs, à Cerdon. Ils ont également bénéficié d'une décoration spécifique, autour du cyclisme, à l'occasion du passage du Tour de France à Oyonnax.



### Feux de jardin - Réglementation & environnement

Les feux dits "de jardin" font l'objet d'un principe général d'interdiction fixé par le Règlement Sanitaire Départemental qui dispose que l'incinération à l'air libre des déchets ménagers est interdite. Sont assimilés aux déchets ménagers tous les déchets qui, eu égard à leur nature et aux quantités produites, peuvent être éliminés sans sujétions particulières et sans risque pour les personnes et l'environnement. Le brûlage des déchets par les particuliers et les professionnels est donc interdit. La solution étant la collecte en déchetterie. Ce mode d'élimination (brûlage), par ailleurs fortement producteur de polluants liés à la mauvaise combustion, ne fera donc l'objet d'aucune tolérance. Des solutions d'élimination réglementaires étant existantes ...



### BLOC NOTES

21 septembre - Thé dansant  
(Club de l'Amitié)

11 octobre - Soirée dansante (Comité des Fêtes)

19 octobre - Repas des anciens (Offert par le CCAS)

08 novembre - Théâtre (Club de l'Amitié)

14 et 15 novembre - Braderie de l'Enfance  
(Centre Social et Culturel Prévert)

22 novembre - Soirée concert (Sou des Ecoles)

06 décembre - Téléthon 2014

14 décembre - Loto (Club de l'Amitié)

20 décembre - Arbre de Noël Associations  
(Comité des Fêtes)

31 décembre - Réveillon Saint Sylvestre  
(Comité des Fêtes)

Collectes donneurs du sang à Valexp  
17 et 18 septembre puis 3 et 4 décembre  
[01.sang.oyonnax@gmail.com](mailto:01.sang.oyonnax@gmail.com)

**DERNIERE MINUTE :** Section Baby Judo pour les enfants nés en 2009/2010/2011 - Tél : 06 69 55 82 69 pour tous renseignements complémentaires !!!



Votre information municipale - Le petit Renouillu - N° 3 - Septembre 2014  
Mairie de Bellignat - BP 47 - 01100 BELLIGNAT - Tél 04 74 77 60 32 - [www.bellignat.fr](http://www.bellignat.fr)  
Email de contact : [lepetitrenouillu@gmail.com](mailto:lepetitrenouillu@gmail.com)



### SOMMAIRE

Cryogénie  
Energie  
Cambriolages  
Dernièrement  
Bellignat d'antan  
Caméras  
Assemblées générales  
Brèves municipales  
Bloc notes

**SOUS-COMMISSION  
COMMUNICATION**  
V.RAVET  
F.MOURET  
V.PITTION  
M.N.BACQUE  
N.PRUDHOMME



### CRYOGENIE

### Le nettoyage cryogénique, une technique de nettoyage

Dans un souci d'entretien et de restauration, une campagne de nettoyage cryogénique a eu lieu sur la commune de Bellignat. Action menée sur plusieurs monuments.



LE NETTOYAGE  
CRYOGENIQUE  
CONSISTE A  
PROJETER DE LA  
GLACE CARBONIQUE  
SOUS PRESSION  
SUR DES SURFACES  
A NETTOYER ...



Le nettoyage cryogénique est la résultante de trois effets :

- **L'effet d'impact** provoqué par la pression de l'air qui, en accélérant les granules de glace carbonique, permet de pénétrer la salissure jusqu'au support.
- **L'effet de choc thermique** dû à la différence de température entre la glace carbonique projetée à -78°C et le support, permet la fissuration de la salissure à éliminer, sans aucune incidence sur les surfaces nettoyées. Plus l'écart de température est important meilleur sera le décapage.
- **L'effet de souffle** suite au passage de l'état solide de la glace carbonique à l'état gazeux appelé "sublimation". Lors de l'impact le volume de gaz généré par la glace est ainsi multiplié par environ 500.



## ENERGIE

Pour l'année 2013, la consommation de gaz a été de 1 725 000 kwh (coût 117 000€ TTC), la consommation électrique pour les bâtiments de 939 000 kwh (coût 139 000€ TTC), la consommation d'éclairage public de 743 000 kwh (coût de 79 600€ TTC)

La commune est impactée fortement, comme pour tout autre consommateur, par des augmentations des coûts de l'énergie, plus rapides que les recettes. Ce constat imposait une réaction. La commission environnement a terminé fin juin l'analyse détaillée des factures, et a trié les équipements les plus énergivores.

Un diagnostic de ces équipements a été réalisé au mois de juillet avec les services techniques de Bellignat et avec l'assistance gratuite d'un spécialiste du Syndicat Intercommunal d'Electricité de l'Ain (SIEA).

Les conclusions complètent le plan d'action lancé par la commune.

D'ores et déjà des adaptations d'abonnements ont été demandées à nos fournisseurs. En éclairage public, des horloges astronomiques qui permettent de maîtriser le temps d'éclairage ont été câblées, et les luminaires placés sur la façade de l'hôtel de ville sont désormais coupés.



## CAMBRIOLAGES Comment se prémunir contre un cambriolage

Quelques gestes simples permettent de prévenir un vol par effraction à son domicile :



- En cas d'absence prolongée, organisez le ramassage de votre courrier et ne laissez pas de message sur votre répondeur mentionnant une date de retour. Créez l'illusion d'une présence à l'aide d'un programmeur pour la lumière, la télévision, la radio ...
- Changez la serrure en cas de disparition d'une clef. N'inscrivez ni nom, ni adresse sur le trousseau.
- Equipez vos portes de serrure aux normes Afnor et protégez les fenêtres de volets ou de barreaux. Ne laissez jamais trainer d'échelle ni d'outils dans le jardin.
- Photographiez vos objets de valeur pour faciliter les recherches en cas de vol. Conservez les numéros de série et les factures des objets de valeur.
- Lisez attentivement votre contrat d'assurance habitation. Il mentionne les événements aux titres desquels vous êtes couverts et les mesures de protection que vous devez respecter
- En cas de cambriolage, ne touchez à rien et appelez le 17 ou le 112
- Signalez votre absence au commissariat de police ou à la brigade de gendarmerie ou à notre police municipale. Des patrouilles pour surveiller votre domicile seront organisées.

[www.interieur.gouv.fr](http://www.interieur.gouv.fr) - Rubrique "Ma sécurité / Mon domicile"

## DERNIEREMENT



## ASSEMBLEES GENERALES

- Amicale pétanque le 05 octobre - Salle du Châlet - Mr Pascal GODET
- Sou des Ecoles le 10 octobre - RDC maison associative F.Sambardy - Mme Franciane NICOLETTI
- Club Alpin Français le 17 octobre - RDC maison associative F.Sambardy - Mme Sandrine FOUCHER
- Entente Cycliste Haut Bugy le 18 octobre - Salle du châlet - Mme Sandrine RICHARD
- Passion FM le 24 octobre - A la radio - Mr Daniel BOURGET

**LE CLUB DE L'AMITIE BELLIGNAT** à rouvert ses portes le 04 septembre. Cotisation annuelle de 35 €. Carte du club vous donnant droit au goûter du jeudi et à 2 repas gratuits sur la saison 2014-15. Différentes manifestations sont prévues (Thé dansant le 21 septembre et 8/9 novembre à finaliser, soirée beaujolais le 20 novembre et loto du 14 décembre)

## CAMERAS

### Des caméras de surveillance pour plus de sécurité

La sécurité est un des besoins primaires de tous les citoyens.



Pour répondre à ce besoin, la municipalité s'est tournée vers la vidéosurveillance urbaine. Permettant à la fois de prévenir et de dissuader, la vidéosurveillance urbaine est un outil efficace pour améliorer la sécurité au niveau de notre commune. Ce n'est pas un hasard si un grand nombre de villes ont choisi de s'équiper en caméras de surveillance. La vidéo surveillance n'est pas uniquement un moyen de prévention. C'est également une aide de grande importance pour les forces de l'ordre. Les images capturées par les caméras de surveillance permettent dans certaines situations de retrouver des responsables et de mettre fin à des enquêtes policières. Elles permettent de repérer les incivilités, les vols et délits. L'installation de ces caméras réduit les actes de vandalisme et rassure la population.

## BELLIGNAT D'ANTAN



C'est en 1912 que le Maire en place Monsieur Jean-Baptiste GOURMAND accompagné de sa municipalité commanda à l'architecte Oyonnaxien Mr Léopold LAVAUD les plans d'une nouvelle maison commune. Certains pensèrent à l'époque que le bâtiment proposé était surdimensionné par rapport à l'importance du village qui comptait environ 600 habitants. L'édifice avait été construit en deux temps, la première tranche des travaux concernait la partie centrale du bâtiment devant abriter la mairie, et l'aile nord où l'on trouvait trois salles de classe et trois appartements de fonction. Interrompus par la guerre, les travaux durèrent jusqu'en 1922. L'aile sud occupée par les postes, télégraphes et téléphones, vit le jour fin 1925.

